

L'Université de Rennes 1 accueille plus de 30 000 étudiants répartis sur 6 campus à Rennes, Saint-Malo, Saint-Brieuc et Lannion, au sein de 19 composantes de formation, dont 2 écoles et 4 IUT, et de 36 unités de recherche et d'appui à la recherche réparties en 5 grands domaines: Mathématiques - Numérique, Biologie - Santé, Molécules – Matériaux - Structures, Droit – Economie – Gestion – Science politique - Philosophie, Environnement, en lien étroit avec les grands organismes de recherche (CNRS, Inria, Inserm, INRAE). L'établissement mobilise plus de 3300 personnels au service de l'enseignement, de la recherche et de l'innovation, dont 1800 enseignant.e.s-chercheur.e.s et enseignant.e.s. Les grandes thématiques de recherche de l'université sont référencées dans les classements internationaux dont celui de Shanghai qui en recense 19 où UR1 compte parmi les 500 premiers établissements mondiaux.

## **Fiche de poste détaillée**

**N° du poste** : MCF 0021

**Section(s) CNU ouvertes au recrutement** : 64

**N° Galaxie** : 4538

**Enseignement** : Biochimie Alimentaire

**Descriptif détaillé des enseignements** : Le/la MCF recruté(e) effectuera son service d'enseignement dans l'équipe pédagogique de biochimie de l'UFR SVE. Il/elle interviendra en licence sciences de la vie en biochimie générale et alimentaire. Le/la MCF recruté (e) devra particulièrement s'impliquer dans le Master « Nutrition et sciences des Aliments » en biochimie alimentaire dans le suivi de projets tuteurés et de stages ; il/elle devra s'impliquer dans le développement et à l'évaluation des compétences attendues par le monde professionnel au niveau bac+5. Une expérience dans le domaine de la gestion de projet et une connaissance du monde des IAA seraient un atout. Le/la MCF participera également aux réflexions sur l'évolution des formations proposées et devra progressivement s'engager dans des activités collectives au sein de l'équipe pédagogique et de l'UFR SVE.

**Champs et niveaux d'intervention**

- Licence Sciences de la Vie
- Licence professionnelle DRACI (Développement et recherche en art culinaire industrialisé)
- Master NSA (Nutrition et sciences des Aliments)

**Responsabilité(s) pédagogiques à assurer** : Envisager une responsabilité du Master NSA (Nutrition et sciences des Aliments) à court terme.

**Mots clés** : Biochimie alimentaire, Biochimie générale

Le/la candidat(e) pourra être amené(e) à effectuer des interventions et/ou des enseignements disciplinaires en langue anglaise.

Compétences attendues dans l'utilisation de ressources pédagogiques en ligne.

Les candidat(e)s doivent également être en capacité de répondre aux grands appels à projet de recherche nationaux et européens.

**Composante d'enseignement** : UFR Sciences de la Vie et de l'Environnement (SVE)

Contact : Renan Goude ([Renan.goude@univ-rennes1.fr](mailto:Renan.goude@univ-rennes1.fr))

Directrice de l'UFR : Claire Piquet-Pellorce

Email directrice : [claire.piquet-pellorce@univ-rennes1.fr](mailto:claire.piquet-pellorce@univ-rennes1.fr)

Site internet de l'UFR : <https://sve.univ-rennes1.fr/>

**Recherche** : **Impact des processus de digestion des aliments, en lien avec leur composition biochimique, sur le microbiote intestinal**

**Descriptif détaillé des activités de recherche** : Le/la MCF recruté(e) effectuera son activité de recherche dans l'Institut Numecan INRAE, INSERM, Univ Rennes 1. Il/elle développera un projet de recherche portant sur l'impact des processus de digestion des aliments, en lien avec leur composition biochimique, sur le microbiote intestinal (composition et activité métabolique) tout au long du tractus digestif via des approches innovantes (technologie de séquençage Nanopore, approches de reconstruction de génome et prédiction métabolique). Il/elle pourra s'appuyer sur des échantillons collectés dans les modèles pré-cliniques et cliniques mis en œuvre au sein de l'équipe Control of eating behavior (EAT) de l'Institut. Ces données permettront de mieux comprendre le rôle de l'aliment et du microbiote en nutrition humaine sur la régulation du comportement alimentaire via l'axe intestin-cerveau, thématique de recherche de l'équipe EAT. Une forte interaction avec les équipes de l'UMR STLO spécialistes de la biochimie des aliments et des processus de digestion ainsi qu'avec les équipes GenScale et Dyliss de l'IRISA (INRIA-CNRS) sera nécessaire pour mener à bien ce projet.

Laboratoire de recherche : NUMECAN, Inserm UMR 1241 / INRA UMR 1341

Nom responsable équipe de recherche : Gaëlle Boudry

Tel responsable équipe de recherche : +33 (0)2 23 23 42 96

Email responsable équipe de recherche : [gaelle.boudry@inrae.fr](mailto:gaelle.boudry@inrae.fr)

Site internet de l'équipe de recherche : <https://numecan.univ-rennes1.fr/>

**Compétences souhaitées** : Biochimie alimentaire, bonnes connaissances des approches de séquençage des génomes bactériens

**Moyens à disposition :**

Le/la Maître de conférences nouvellement nommé(e) bénéficiera d'une décharge de service d'enseignement de 48hr équivalent TD lors de son année de stage, ainsi que d'une formation en vue d'optimiser sa prise de fonctions.

Le/la Maître de conférences nouvellement nommé(e) pourra formuler une demande d'Aide à l'Installation Scientifique (AIS), auprès de Rennes Métropole.

**Modalités de candidature : (Enregistrement puis dépôt du dossier de candidature sur l'appliquatif Galaxie)**

**Pièces justificatives :**

Les pièces constitutives du dossier figurent dans l'arrêté du 13 février 2015 modifié relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des maîtres de conférences, consultable à l'adresse suivante :

[https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand\\_recrutement\\_enseignants\\_chercheurs.htm](https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_enseignants_chercheurs.htm)

**Pièces complémentaires pour les candidatures au titre de la mutation prioritaire ou du détachement prioritaire :**

Pour les candidat(e)s à la mutation ou au détachement, séparé(e)s pour des raisons professionnelles de leur conjoint(e) et souhaitant bénéficier des dispositions de l'article 9-3 du décret du 6 juin 1984, se référer au titre II de l'arrêté du 13 février 2015 modifié ci-dessus mentionné.

**Dématérialisation de la candidature :**

Le dossier de candidature doit être déposé sur l'appliquatif Galaxie, entre le 25 février 2021 (10h heure de Paris) et le 30 mars 2021 (16h heure de Paris).